

CONFESSION DE FOI DE LA MISSION ÉVANGÉLIQUE **RIVERS**

Nous croyons :

Aux Saintes Écritures :

La Bible, composée de l'Ancien et du Nouveau Testament, est la Parole de Dieu inspirée, infaillible et seule autorité souveraine en matière de foi et de conduite. Elle est la source de toute vérité et le fondement de notre enseignement.

(2 Timothée 3 : 16-17)

En un seul Dieu, éternel et trinitaire :

Il existe un seul Dieu, vivant et vrai, éternellement existant en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois personnes sont égales en puissance et en gloire, distinctes mais inséparables, unies dans un même être divin.

(Matthieu 28 : 19 ; 2 Corinthiens 13 : 14)

Nous croyons :

En Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur du monde :

Jésus-Christ est le Fils éternel de Dieu, conçu du Saint-Esprit et né de la vierge Marie. Il est pleinement Dieu et pleinement homme, deux natures unies en une seule personne. Il a vécu une vie sans péché, accompli des miracles, est mort sur la croix pour expier nos péchés, est ressuscité corporellement, est monté au ciel et intercède pour nous. Il reviendra en gloire pour juger les vivants et les morts.

(Jean 1 : 1-14 ; Philippiens 2 : 5-11 ; 2 Timothée 4 : 1)

En l'Esprit Saint, qui est Dieu :

Il est la troisième personne de la Trinité, égal au Père et au Fils. Il demeure en nous, nous donnant la puissance pour servir Jésus-Christ, vivre une vie sainte et rendre témoignage. Il remplit le croyant à travers le baptême du Saint-Esprit, une expérience réelle, vivante et surnaturelle dont le signe initial et visible est le parler en langues. Le baptême du Saint-Esprit ouvre la voie à l'exercice des dons spirituels.

(Luc 24 : 49 ; Jean 16 : 7-11, 13-14 ; Actes 1 : 8 ; 2 : 1-5 ; 1 Corinthiens 12 et 14)

Nous croyons :

Au salut par la grâce, au moyen de la foi :

Le salut est un don gratuit de Dieu, accordé par sa grâce et reçu par la foi seule en Jésus-Christ. L'homme est pécheur et perdu ; il ne peut se sauver ni par ses propres œuvres, ni par l'observation d'aucune loi ou précepte religieux.

C'est par le sang versé par Jésus-Christ à la croix, pour la rémission de tous les péchés, que nous sommes justifiés et réconciliés avec Dieu.

(Éphésiens 2 : 8-9 ; Romains 3 : 23-24 ; 2 Corinthiens 5 : 21)



En la régénération et l'œuvre du Saint-Esprit :

Le Saint-Esprit convainc de péché, régénère le croyant, le baptise dans le corps de Christ et demeure en lui. Il le sanctifie, le conduit dans toute la vérité et lui donne la puissance de vivre une vie sainte, de servir Jésus-Christ et de témoigner de son amour.

(Jean 16 : 7-15 ; 1 Corinthiens 12 : 13 ; 2 Thessaloniens 2 : 13 ; 1 Pierre 1 : 2)

En l'Église universelle, corps de Christ :

L'Église est composée de tous ceux qui ont mis leur foi en Jésus-Christ ; elle est son corps, dont il est la tête. Nous croyons à l'unité spirituelle de tous les croyants, quelle que soit leur dénomination, et à l'importance de vivre en communion fraternelle.

(Éphésiens 4 : 1-6 ; 1 Corinthiens 12 : 12-27)

Nous croyons :**Au Grand Mandat :**

Nous croyons à l'impératif missionnaire donné par Jésus-Christ à son Église d'aller dans le monde entier, de faire des disciples de toutes les nations, de les baptiser et de leur enseigner à observer tout ce qu'il a commandé.

(Matthieu 28 : 18-20 ; Marc 16 : 15-18)

En l'enlèvement de l'Église et au jugement dernier :

Nous croyons qu'au moment fixé par Dieu, au son de la trompette, en un clin d'œil, à un signal donné, le Christ descendra du ciel pour enlever l'Église. Les morts en Christ ressusciteront premièrement, et les vivants seront enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs. Ensuite, après une période de tribulation, la terre et le ciel actuels disparaîtront, et les morts impies ressusciteront pour être jugés d'après leurs œuvres. La mort et le séjour des morts, ainsi que le diable, seront jetés dans l'étang de feu et de soufre.

(1 Thessaloniens 4 : 16-18 ; Apocalypse 20 : 10)

En la résurrection et au jugement dernier :

Il y aura une résurrection corporelle de tous les morts. Ceux qui sont perdus ressusciteront pour le jugement et la condamnation éternelle. Ceux qui sont sauvés ressusciteront pour la vie éternelle avec Dieu.

(Jean 5 : 28-29 ; Apocalypse 20 : 11-15)

MISSION ÉVANGÉLIQUE RIVERS — FRANCE / CÔTE D'IVOIRE

